

Communiqué de presse, 28 mars 2023,

Phase V de la politique nationale des pôles de compétitivité : Les Pôles Mer Bretagne Atlantique et Mer Méditerranée confortés par l'Etat comme acteur de référence de l'innovation maritime.

Alors que les objectifs définis par la Phase IV des pôles de compétitivité (2019-2022) ont tous été atteints voire dépassés, **les Pôles Mer Bretagne Atlantique et Mer Méditerranée annoncent la reconduction par l'Etat français du label « Pôle de compétitivité » pour la période 2023-2026.** Cette reconduction témoigne de la reconnaissance du rôle majeur des Pôles Mer dans le développement de l'économie bleue française.

Le maritime : axe stratégique de croissance

Le maritime pèse 1500 Mds USD dans l'économie mondiale et pèsera 3000 Mds USD en 2030 (OCDE). **La présidence de la République a positionné le domaine maritime comme un axe stratégique pour la France et l'Europe de demain.**

La France possède à ce titre de nombreux atouts, des richesses halieutiques, minérales et énergétiques qu'il nous faut mieux connaître, comprendre et défendre.



Les Pôles Mer contribuent depuis plus de 15 ans à construire l'excellence des savoir-faire français grâce à leur puissant réseau de plus de 1000 acteurs.

Pôle de compétitivité

**ACCÉLÉRATEUR
DE L'INNOVATION
MARITIME**

« Cette reconduction par l'Etat démontre l'efficacité et la valeur du label que les pôles attribuent à chaque projet innovant accompagné par nos équipes. A travers leurs innovations, nos membres représentent les fers de lance d'une économie bleue durable, tant sur le plan industriel que sur le plan académique. Ils sont prêts à relever les défis de la croissance et de la création d'emplois d'avenir par l'innovation. » annonce Patrice Le Lourec et Laurent Moser, respectivement président du Pôle Mer Bretagne

Atlantique et du Pôle Mer Méditerranée.

En effet, depuis 2005, plus de 1000 projets innovants ont été labellisés et accompagnés par les 2 pôles, ce qui témoigne de l'excellence et des capacités françaises dans le maritime. Près de 2,6 milliards d'euros ont été investis dans la Recherche et Développement et 79% des projets labellisés ont obtenu un cofinancement public, ce qui démontre la pertinence de notre label.

2023-2026 : nos ambitions pour les 4 prochaines années

Les Pôles Mer ont défini une feuille de route stratégique en tenant compte des nouvelles priorités nationales et européennes ainsi que du contexte lié aux enjeux territoriaux et sociétaux actuels. Dans cette optique, les drivers des Pôles Mer pour cette nouvelle phase sont :

- **La souveraineté nationale (en matière de sécurité, de santé, d'énergie, d'alimentaire, d'industrie) ;**
- **La décarbonation urgente et rapide de nos activités maritimes ;**
- **La réindustrialisation de notre territoire ;**
- **La préservation des mers et océans ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique.**

Pour atteindre ces objectifs, les deux pôles s'appuient sur leurs expertises et accompagnent leurs membres vers de nouveaux mécanismes nationaux tels que France 2030, MEET 2050, le CORIMER ou encore l'ensemble des opportunités offertes par nos régions et collectivités ou l'Europe.

En proposant à ses adhérents et partenaires d'assurer un rôle de levier des politiques publiques et d'accélération de l'accès aux marchés européens et au-delà, la joint-venture des Pôles Mer renforce encore ses ambitions de coconstruction et de croissance.

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique et le Pôle Mer Méditerranée poursuivent, à cet effet, leur étroite collaboration avec leur écosystème ainsi que l'ensemble des acteurs de la filière maritime française et continuent bien sûr d'accompagner leurs territoires dans la réalisation de leurs stratégies régionales d'innovation.



La phase V est une formidable opportunité d'aller encore plus loin dans nos ambitions et nos engagements envers le développement de l'économie bleue durable et nous comptons sur nos membres ainsi que sur nos partenaires pour relever ensemble les défis du monde maritime de demain.

Ils s'unissent à l'occasion de ce communiqué pour remercier les Régions et les métropoles pour le soutien apporté à leurs candidatures.

À propos des Pôles Mer Bretagne Atlantique et Méditerranée :

Les pôles de compétitivité à vocation mondiale Mer Bretagne Atlantique et Mer Méditerranée sont des acteurs incontournables de l'innovation maritime. Avec plus de 900 membres (Grands Groupes, Startups & PME, organisme de recherche, écosystème), il forme un écosystème riche et reconnu à l'international. C'est un véritable accélérateur d'innovation et de collaboration.

Les Pôles Mer en chiffres :

- 6 domaines d'actions stratégiques : défense, sécurité et sûreté maritimes, naval et nautisme, ressources énergétiques et minérales marines, ressources biologiques marines, Littoral et environnement marin, Ports, infrastructures et logistique
- Plus de 900 adhérents
- 2 façades maritimes (Manche/Atlantique et Méditerranée) avec comme terrain de jeu une Zone Economique Exclusive mondiale de 11 millions de km²
- 1000 projets labellisés d'un montant global de R&D de 2.6 milliards d'euros et plus de 79% des projets labellisés ont obtenu un cofinancement public.

CONTACTS PRESSE :

Pôle Mer Bretagne Atlantique
Karine HOUEL - 02 53 44 12 70
karine.houel@polemer-ba.com

Pôle Mer Méditerranée
Emmelyne Brouhane - 04 89 33 00 86
brouhane@polemermediterranee.com -

Suivez-nous sur Twitter : @PoleMerBA & @PoleMerMed

Suivez-nous sur LinkedIn : Pôle Mer Bretagne Atlantique et Pôle Mer Méditerranée

<https://www.pole-mer-bretagne-atlantique.com//fr/> - <https://www.polemermediterranee.com/>

Ils nous soutiennent

Pôle Mer Bretagne Atlantique



Pôle Mer Méditerranée



Communiqué de presse - Phase V de la politique nationale des pôles de compétitivité : les Pôles Mer Bretagne Atlantique et Mer Méditerranée confortés par l'Etat comme acteur de référence de l'innovation maritime.